



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/COM.2/L.24/Add.1  
9 mars 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie  
et des questions financières connexes

Onzième session  
Genève, 8-14 mars 2007  
Point 10 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT,  
DE LA TECHNOLOGIE ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES  
CONNEXES SUR SA ONZIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
du 8 au 14 mars 2007

Rapporteur: M. Edward Brown (Royaume-Uni)

Orateurs:

Directeur de la Division de l'investissement,  
de la technologie et du développement des  
entreprises

Honduras pour le Groupe des 77 et la Chine

Thaïlande pour le Groupe asiatique

Brésil pour le Groupe latino-américain  
et caraïbe

Angola pour le Groupe africain

Bénin pour les pays les moins avancés

Allemagne pour l'Union européenne

Bélarus pour le Groupe D

Argentine

Indonésie

Fédération de Russie

Chine

Pérou

## I. DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Dans ses observations liminaires, le **Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises** a mis en lumière le rôle central de l'investissement, en particulier de l'investissement étranger direct (IED), dans le processus de développement. Il a noté que la Réunion d'experts sur le renforcement des capacités productives avait recommandé que l'investissement soit une partie intégrante importante de l'initiative Aide pour le commerce. Une nouvelle tendance avait été observée dans le *World Investment Report 2006* (Rapport sur l'investissement dans le monde), à savoir l'essor de l'IED provenant des pays en développement et des pays en transition; l'IED Sud-Sud présentait des avantages par rapport à l'IED Nord-Sud dans la mesure où les multinationales des pays en développement apportaient avec elles un ensemble de technologies, de modèles d'activité et de systèmes qui étaient à la fois novateurs et en prise avec le cadre et les institutions des pays du Sud. Un certain nombre de tendances étaient particulièrement intéressantes à examiner pour la Commission. Premièrement, malgré le resserrement de la coopération Sud-Sud en matière d'investissement, les décideurs avaient encore la possibilité de partager des données d'expérience sur le renforcement de cette coopération. Deuxièmement, la mise en commun des enseignements tirés des politiques favorables au développement et des réglementations bien adaptées devait contribuer à ce que la hausse mondiale de l'IED dans les industries extractives bénéficie aux pays destinataires. Troisièmement, on décelait des signes croissants de protectionnisme – en particulier dans les secteurs considérés comme importants sur le plan de la sécurité nationale – qui devaient être surveillés.

2. Le Directeur a aussi souligné que les accords internationaux d'investissement étaient de plus en plus nombreux et complexes, et étaient ainsi caractérisés par une structure compliquée, à plusieurs niveaux et multiforme. Il a noté que, conformément au mandat confié à la Commission, la CNUCED était de fait le secrétariat et l'instance qui permettait de comprendre comment cette structure fonctionnait et pouvait se transformer en un système bénéfique favorisant et stimulant l'investissement international. À cet égard, un élément clef de succès pourrait résider dans la mise en place d'une instance permanente d'examen où seraient échangés les points de vue et serait approfondie la connaissance de ces accords. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

(ISAR), organe qui témoignait du rôle que pourrait jouer un comité permanent au sein de la CNUCED, pourrait servir de modèle.

3. Concernant l'appui à l'élaboration de politiques nationales et au renforcement des capacités, la CNUCED avait accru ses activités d'assistance technique et ses services consultatifs. L'un des meilleurs exemples était le programme d'examens de la politique d'investissement.

4. Le représentant du **Honduras**, s'exprimant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a souligné la nécessité de consacrer de nouveaux travaux d'analyse et de recherche à l'impact que le rôle croissant des pays en développement en tant que sources d'IED avait sur le développement et à sa contribution potentielle au renforcement de la coopération Sud-Sud. La CNUCED était encouragée à diffuser aussi largement que possible les conclusions du Rapport sur l'investissement dans le monde, y compris par le biais de séminaires régionaux accueillant des décideurs. Elle était aussi priée d'accroître son assistance technique aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, afin de les aider à améliorer leurs systèmes de collecte et de communication de données sur l'IED.

5. Le Groupe des 77 et la Chine prenaient note de la complexité croissante des accords internationaux d'investissement tout en reconnaissant leur rôle dans la promotion de l'investissement étranger et leur contribution potentielle à la réalisation des objectifs de développement. Ils mettaient en lumière les risques liés à l'incohérence et, souvent, au manque de transparence du réseau constitué par ces accords, notamment l'incohérence des obligations essentielles, les conflits avec la législation nationale et le nombre croissant de différends en matière d'investissement. Le Groupe des 77 et la Chine soulignaient aussi que les difficultés liées à la gestion de ce réseau complexe menaçaient la stabilité et la crédibilité de l'ensemble du système de l'investissement. Ils appelaient donc le secrétariat à poursuivre ses efforts reconnus en matière de renforcement des capacités et se félicitaient de la proposition de créer un groupe permanent d'experts de la CNUCED sur les accords internationaux d'investissement et le développement qui permettrait d'échanger des points de vue et de faire progresser la formation de consensus au niveau international.

6. Le représentant s'est déclaré favorable aux travaux relatifs aux examens de la politique d'investissement, qui étaient menés au niveau national et qui étaient à la fois adaptés aux besoins de chaque pays et conformes à leurs objectifs de développement déclarés. Ces examens permettaient d'avoir une optique stratégique et de préconiser l'adoption par les pays en développement de mesures visant à attirer des IED de qualité qui contribuaient au développement économique et humain durable. Il importait d'apporter une assistance technique complémentaire aux pays concernés pour que l'application de ces recommandations ait un impact positif; il était souhaitable que davantage d'examens soient organisés et que les activités de suivi soient renforcées. Le Groupe des 77 et la Chine ont appelé la communauté des donateurs à verser des contributions financières pour répondre aux demandes d'examen de la politique d'investissement et de suivi. Il a été souligné que l'initiative Aide pour le commerce devrait comporter un volet relatif à l'investissement qui englobe des mesures visant à promouvoir le transfert de technologie, le développement des entreprises et la consolidation des chaînes productives.

7. Le représentant de la **Thaïlande**, s'exprimant au nom du **Groupe asiatique**, a jugé essentiel que la CNUCED conserve ses capacités de recherche afin d'analyser les sociétés transnationales (STN) des pays en développement et les politiques liées à la promotion de l'investissement; il a invité à étudier les STN dans les industries extractives et à recenser les meilleures pratiques afin de favoriser l'instauration d'un cadre rationnel de l'investissement. Il a aussi demandé une assistance technique pour la collecte des statistiques relatives à l'IED.

8. Prenant note de la multiplication des accords internationaux d'investissement en Asie et tenant compte de l'importance croissante de l'élaboration de règles en matière d'investissement, le représentant a demandé instamment à la CNUCED de consolider ses travaux de recherche sur ces accords et s'est félicité des activités de renforcement des capacités menées dans ce domaine. Il a aussi appelé de ses vœux des échanges plus fréquents et systématiques de points de vue sur les accords de ce type.

9. Une plus grande attention devait être consacrée au suivi et à l'évaluation des recommandations formulées par la CNUCED dans le cadre des examens de la politique d'investissement. Le représentant a noté avec satisfaction que l'assistance technique de la CNUCED visait à renforcer l'aptitude des pays à élaborer des politiques rationnelles en matière

d'investissement, à améliorer le cadre de l'investissement et à attirer davantage d'IED.

En conclusion, il a encouragé la CNUCED à poursuivre ses travaux sur les normes internationales de comptabilité et de publication ainsi que sa collaboration avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement dans le domaine de la promotion de l'investissement et dans les autres activités conjointes.

10. Le représentant du **Brésil**, prenant la parole au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a exprimé sa satisfaction du rapport de la CNUCED *World Investment Report 2006* et de l'analyse qu'il donnait, très utile pour sa région. Il s'est félicité de ce que l'accent ait été mis sur les industries extractives et sur la nécessité de veiller à ce que la dimension Sud-Sud reste au centre du débat.

11. Les examens de la politique d'investissement restaient pour la région un outil majeur de développement, en particulier dans la mesure où ils favorisaient l'échange d'expériences, et l'intervenant s'est félicité du travail accompli par la CNUCED pour l'examen de la politique d'investissement de la République dominicaine. Il a souligné l'importance des efforts fournis par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication et des indications données dans les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise.

12. Il a également pris note des mesures prises par la CNUCED, en coopération avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement, pour renforcer la capacité de la région Amérique latine et Caraïbes d'attirer l'IED. Il a appelé l'attention sur le travail fait pour promouvoir les capacités productives et la compétitivité des entreprises au niveau local, en particulier par le biais du programme EMPRETEC et des projets de relations interentreprises exécutés au Brésil et en Argentine, se prononçant pour la diffusion, à l'échelle régionale, des méthodologies établies. En conclusion, il a fait valoir qu'il serait utile que les questions relatives aux accords internationaux d'investissement soient examinées au sein d'un comité permanent d'experts.

13. Le représentant de l'**Angola**, s'exprimant au nom du **Groupe africain**, a salué les activités exécutées en 2006 en faveur des pays africains par la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises. Les entrées d'IED étaient en hausse en

Afrique, mais la part de l'IED mondial dans cette région ne représentait encore que 3 % et allait, pour l'essentiel aux industries minières et pétrolières. Notant que le thème du *World Investment Report 2007* – à savoir les STN et les industries extractives – était tout à fait d'actualité, il a félicité la CNUCED pour son travail sur les statistiques relatives à l'IED. Soulignant combien il était important que les pays africains améliorent leurs systèmes de collecte et de communication de données sur l'IED, il a demandé à la CNUCED de renforcer son assistance technique dans ce domaine.

14. En 2006, les pays africains avaient conclu de nombreux traités d'investissement bilatéraux et d'autres accords internationaux contenant des dispositions en matière d'investissement et le représentant de l'Angola a remercié le secrétariat de son aide continue. Il a formulé le vœu que la CNUCED poursuive son travail d'analyse dans ce domaine et continue de communiquer des informations sur les accords d'investissement par le biais de ses bases de données spécialisées. Par ailleurs, il a favorablement accueilli l'idée de créer un groupe d'experts permanent sur les accords internationaux d'investissement qui permettrait aux pays africains de mieux s'intégrer dans le réseau mondial des accords internationaux d'investissement.

15. Il a noté avec satisfaction que 16 pays africains avaient bénéficié d'examens de leur politique d'investissement et, en conclusion, s'est félicité des programmes de renforcement des capacités conduits par la CNUCED dans les domaines de l'investissement et du développement des entreprises.

16. Le représentant du **Bénin**, prenant la parole au nom des **pays les moins avancés (PMA)**, a fait observer que si les PMA attiraient davantage d'IED que par le passé, le volume d'actifs étrangers investis dans ces pays restait globalement insignifiant ce qui avait pour conséquence de retarder encore l'intégration des PMA dans l'économie mondiale. Ces investissements étaient concentrés dans quelques PMA riches en ressources naturelles et il était à craindre qu'ils n'auraient pas d'impact positif sur la vie socioéconomique de ces pays. Une assistance technique adéquate était donc nécessaire pour que les pays bénéficiaires puissent profiter des apports d'IED dans les industries extractives. La réunion d'experts sur les IED dans le secteur des ressources naturelles avait fait un certain nombre de recommandations intéressantes à ce sujet. Une approche globale et multifactorielle était nécessaire pour créer un climat économique plus favorable dans les PMA. Ces derniers saluaient le projet de la CNUCED visant à aider les pays

en développement à mobiliser leurs ressources internes et souhaiteraient que l'on donne plus d'élan aux mouvements d'investissement Sud-Sud.

17. L'intervenant a mis l'accent sur la multiplication des accords internationaux d'investissement, qui constituaient aujourd'hui l'outil international le plus utilisé pour protéger les IED. Toutefois, les PMA manquaient souvent des capacités requises pour négocier de tels accords, qui ressemblaient de plus en plus à des contrats d'adhésion et, de ce fait, ne laissaient pas de marge de manœuvre suffisante pour promouvoir le développement. Le représentant du Bénin a donc demandé que soit accordée une assistance technique accrue et que soient effectués davantage de travaux d'analyse sur l'évolution des accords internationaux d'investissement de manière à s'attaquer aux problèmes découlant de leur incohérence systémique et de contribuer à la formation d'un consensus au niveau international.

18. Les PMA se félicitaient de la tenue, avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement, de la réunion commune de haut niveau, qui avait été marquée par une forte participation des organismes de promotion de l'investissement des PMA. Ces derniers saluaient également le processus d'examen des politiques d'investissement mais ils tenaient à souligner combien il était important que soient mis en place des mécanismes financiers appropriés garantissant l'exécution d'activités de suivi. Enfin, le processus d'examen par les pairs pourrait être renforcé par une participation accrue du secteur privé et l'établissement de guides de l'investissement pour les PMA devrait faire partie du suivi des examens de la politique d'investissement.

19. Le représentant de l'**Allemagne**, parlant au nom de l'**Union européenne (UE)**, a dit que la CNUCED était devenu le principal organisme du système des Nations Unies pour l'examen des questions d'investissement et de technologie en raison des travaux fructueux qu'elle avait menés dans ce domaine au fil des ans. Elle contribuait de plus en plus à améliorer la compréhension collective des aspects complexes de l'IED, en permettant aux pays en développement d'attirer de tels investissements. Le représentant a souligné la qualité du *World Investment Report (WIR) 2006* de la CNUCED, en particulier de l'analyse des activités des STN de pays en développement et de leur impact sur l'économie des pays d'origine et des pays d'accueil. Il a recommandé l'organisation de séances consacrées à la présentation du WIR aux délégations à Genève, s'est félicité du thème retenu pour le WIR 2007 et a mis en garde contre un

protectionnisme croissant en matière d'investissement. Il a salué les travaux de la CNUCED dans le domaine de la promotion des investissements, s'agissant en particulier des organismes de promotion de l'investissement et des liens entre les pays d'accueil et les sociétés transnationales.

20. L'Union européenne soutenait la création d'un groupe d'experts permanent des accords internationaux d'investissement, sous réserve d'éclaircissements supplémentaires et à condition que cela aille dans le sens du rapport du Groupe de personnalités.

21. Les examens de la politique d'investissement (EPI) du Maroc et de la Zambie avaient utilement contribué à un échange d'expériences sur les politiques et les régimes d'investissement des pays en développement, et le représentant a salué la qualité des travaux de la CNUCED à cet égard. Il a également loué les travaux de l'ISAR et a associé l'UE aux conclusions concertées de ce groupe.

22. Le représentant du **Bélarus**, parlant au nom du **Groupe D**, a loué le secrétariat pour la valeur de ses travaux d'analyse et a souhaité une plus large diffusion de ces travaux. Bien que quelques pays dans la région aient enregistré des taux de croissance des flux d'IED plus rapides, la répartition de ces flux restait inégale. Le représentant a également souligné l'importance des nouvelles tendances en matière d'IED, qui avait dessiné une nouvelle géographie de l'investissement, et il a demandé à la CNUCED de continuer ses travaux d'analyse en vue d'optimiser les effets positifs nets de ces tendances.

23. Il s'est félicité des travaux du secrétariat concernant les accords internationaux d'investissement et a loué l'appui fourni à la région. Le Groupe D appréciait les examens de la politique d'investissement et espérait que le mécanisme qui avait été mis en place pour répondre aux demandes de suivi et qui avait été appliqué pour le Rwanda pourrait être reproduit. Indiquant que le Groupe D soutenait les recommandations de la Réunion spéciale d'experts sur la promotion des politiques d'investissement, le représentant a demandé que davantage d'activités de promotion de l'investissement soient réalisées dans la région.

24. Il a en outre loué les activités du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, en particulier le soutien apporté à la Conférence internationale sur les normes internationales d'information financière.



En conclusion, il a noté que la Commission offrait l'une des dernières occasions de s'assurer de l'application du Consensus de São Paulo.

25. Le représentant de l'**Argentine** a remercié la CNUCED de ses travaux en matière d'investissement et a dit qu'il considérait le *World Investment Report 2006* comme un exemple notable de la qualité des analyses et de la recherche menées par l'organisation. Les travaux de la CNUCED étaient particulièrement importants pour les organismes de promotion de l'investissement et pour la diffusion d'expériences nationales dans un contexte régional, tel que celui du Mercosur. Les activités de la CNUCED relatives à la compétitivité des entreprises et l'analyse des incidences de l'IED sur l'économie intérieure et les PME étaient particulièrement utiles. À cet égard, le représentant s'est félicité du caractère pratique du programme EMPRETEC et des projets d'établissement de liens interentreprises. Enfin, il s'est félicité de l'exécution des examens de la politique d'investissement du Maroc et de la Zambie.

26. Le représentant de l'**Indonésie** a loué le *World Investment Report 2006* pour son approche globale et sa recherche analytique. Il a invité la CNUCED à poursuivre ses travaux de recherche en vue d'améliorer les politiques d'investissement dans les pays en développement. En particulier, un ensemble de priorités devrait être établi pour traiter la question du développement; à cet égard, il était essentiel d'avoir accès à une information statistique exacte sur l'IED et les activités des sociétés transnationales. Le représentant a souligné l'importance des accords internationaux d'investissement, en louant la CNUCED pour ses travaux d'analyse et son assistance technique dans ce domaine et en indiquant que l'Indonésie avait récemment bénéficié des services consultatifs de la CNUCED. Il a demandé à la CNUCED de créer un groupe d'experts permanent des accords internationaux d'investissement, qui s'intéresserait plus précisément aux questions systémiques intéressant les pays en développement. Enfin, il a souligné les effets positifs des examens de la politique d'investissement et s'est félicité de la tenue d'une réunion conjointe de haut niveau de la Commission et de la WAIPA.

27. Le représentant de la **Fédération de Russie** s'est déclaré satisfait de ce qu'une partie des analyses du *World Investment Report 2006* ait été consacrée aux pays en transition. Au cours de l'année écoulée, les entrées et les sorties d'IED avaient augmenté, ce qui témoignait d'un plus grand rôle joué dans l'économie mondiale par les pays en développement et les pays en transition. Pour ce qui était des ressources naturelles, le représentant souscrivait à l'analyse de la

CNUCED selon laquelle les revenus tirés de l'exploitation de ces ressources devaient être utilisés pour résoudre les problèmes intérieurs, et il a ajouté que la souveraineté nationale restait une importante question à cet égard. Il s'est déclaré favorable à l'idée de la CNUCED de chercher à développer les meilleures pratiques et d'élaborer des recommandations en matière de politiques d'investissement. Étant donné l'écheveau de plus en plus complexe de réglementations sur l'investissement et les risques de différends en la matière, dont les conséquences pouvaient être graves pour les pays en développement, les travaux de la CNUCED sur ces différends étaient importants et c'était une bonne idée que d'envisager de créer un groupe d'experts sur les accords d'investissement. En conclusion, le représentant a dit qu'il était important de continuer de réaliser des examens de la politique d'investissement, mais qu'il faudrait en élargir la couverture géographique.

28. Le représentant de la **Chine** a demandé à la CNUCED d'intensifier ses travaux sur la collecte de données sur l'IED pour réaliser des analyses encore plus fiables des flux d'IED et de leur impact. Il a loué les travaux de la CNUCED relatifs aux accords internationaux d'investissement et a appelé à un accroissement de l'assistance technique dans ce domaine. Il a jugé que les examens de la politique d'investissement étaient extrêmement utiles pour améliorer les politiques d'investissement et il soutenait les efforts de la CNUCED en matière de suivi à cet égard.

29. La représentante du **Pérou** a préconisé une analyse plus approfondie du rôle croissant joué par les pays en développement en matière d'investissements directs à l'étranger. Si les flux d'IED avaient augmenté vers toutes les régions, le principal enjeu restait de veiller à ce qu'ils contribuent au développement des pays d'accueil. La représentante a souligné l'importance de l'application des recommandations issues des examens de la politique d'investissement. Concernant l'assistance technique, elle a loué la collaboration avec la CNUCED concernant le développement des capacités entrepreneuriales, l'établissement de liens entre petites et microentreprises et sociétés transnationales, les efforts déployés pour assimiler l'investissement étranger et en tirer le plus grand profit, et la coopération en matière de promotion de l'investissement dans des secteurs spécifiques. Elle a par ailleurs exprimé son intérêt pour une analyse du transfert de technologie et de la politique de la science et de la technologie. La prolifération d'accords d'investissement et de différends entre investisseurs et pays d'accueil rendait d'autant plus important un effort accru d'analyse, avec des activités d'assistance

technique pour la formation de négociateurs et la fourniture de conseils aux pays en développement en matière de différends relatifs à l'investissement. À cet égard, elle a demandé aux donateurs d'intensifier leur appui à l'exécution de projets pour lesquels la CNUCED possédait les compétences voulues.

-----